

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION LA LIGNE D'EAU SAINT-MARCEL-VERNON (LLO)

Mairie de St Marcel, Route de Chambray

27950 SAINT MARCEL

Le vendredi 5 juillet, les membres de l'Association LA LIGNE D'EAU ST MARCEL/VERNON (LLO) se sont réunis à la Mairie de St Marcel-salle St-Exupéry, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires.

L'Assemblée était présidée par Mme Patricia ECHARD, présidente de l'Association. Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Benoit Henry, secrétaire de l'Association.

L'Ordre du Jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral 2023/2024
- Bilan sportif 2023/2024
- Bilan financier au 31/5/2024
- Objectifs de la saison 2024/2025
- Budget prévisionnel 2024/2025
- Election des membres du Conseil d'Administration

L'assemblée s'est tenue en présence de M. Franck Duval, maire-adjoint aux associations de la Ville de St Marcel.

Il est ensuite fait lecture des différents rapports, moral (Mme Echard), sportif (M. Thépin) et financier (Mme Echard).

La présidente introduit le rapport moral en se félicitant de cette saison très active qui s'est déroulée, et rappelle le renouvellement du bureau.

La présidente remercie les deux entraîneurs (Ludovic Thépin et Charles Lenormand) pour le travail effectué auprès de tous les nageurs, sur les progressions obtenues, les membres du CA pour leur implication ainsi que celle des bénévoles et officiels, plus nombreux cette saison. Remerciement aussi aux partenaires et soutiens, notamment l'UCPA. Il a été évoqué l'impossibilité de travailler cette saison avec le troisième entraîneur, Barbara Strappazon, qui n'a pas pu renouveler sa carte professionnelle.

Il est évoqué l'utilisation de la plateforme MONCLUB pour gérer les inscriptions, la prise de licences et la communication avec les adhérents, qui a permis un gain de temps avec quelques imperfections.

Il est fait état de la participation de La Ligne d'Eau aux différents événements donnant de la visibilité à l'association et de partager la vie de la commune : Les deux forums des Associations, l'opération *Tous en Maill eau* organisée par la Ligue de Normandie de Natation, Octobre Rose et les Défis Sportifs de St Marcel.

Il est fait état des animations internes au club organisées lors de la saison, qui ont apportées de la cohésion : Trois stages, deux LL'Olympiques (compétition interne).

La présidente fait état des trois compétitions organisées cette saison au sein du club.

L'entraîneur principal, dans le bilan sportif indique un absentéisme chez les plus jeunes, présente les nouveautés concernant l'E.N.F, avec les tests S.N.S. (Savoir Nager en Sécurité) réussi par 84 enfants, les différents classements du club en national (+20 places), régional (+1 place), départemental (=). Un nageur qualifié au niveau Inter régional. Au total, 63 nageurs ont participé à 38 compétitions

Le bilan financier fait état d'un nombre de licenciés en baisse importante (-50) par rapport aux années précédentes et au budget. Le taux de renouvellement reste stable (50%). 15% de nageurs ont repris après interruption. Le nombre d'hommes est légèrement plus important que de femmes (131/116). Le résultat comptable est déficitaire (nouvelle baisse des subventions, baisse des adhésions).

Il est annoncé que, pour terminer la saison 2023-2024 une expérience de trois stages d'été a été lancée malgré un financement non prévu au budget 2023-2024, et un auto-financement incomplet afin de maintenir le dynamisme créé par les stages,

Les objectifs de la saison 2024-2025 seront d'augmenter le nombre de compétiteurs dans toutes les catégories, de motiver de nouveaux officiels, de poursuivre la participation aux événements de la vie locale (Villages des associations, Téléthon, Octobre Rose...), de renouveler les stages sur la formule de la saison 2023-2024. Les animations internes comme les LL'Olympiques, galette, animation familiale sont à réitérer pour la vie du club.

Faire passer le test S.N.S à 100% des Avenirs, construire des équipes de chaque catégorie, participer à plus de compétition sont les objectifs sportifs de la prochaine saison.

Il est évoqué la réflexion à mener sur les dispositifs Sport & Santé, services civiques, sur l'amélioration de la visibilité du club.

Il est ensuite présenté les tarifs et modalités d'adhésion de la saison 2024-2025 qui seront inchangés et une poursuite des réductions pour adhésion multiple, Atouts Normandie, Pass'Sport CAF, Pass jeunes Ville de St Marcel, CCAS. La plateforme MONCLUB sera de nouveau utilisée.

Les créneaux d'entraînements resteront les mêmes en tenant compte des nouvelles catégories FFN.

Le budget prévisionnel présenté est déficitaire, avec 250 adhérents, il tient compte de la diminution des subventions l'achat de matériel et de tenues aux couleurs du club est aussi budgété, car non réalisé en 2023-2025.

A l'issue des débats, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports moral et financier 2023-2024 : l'assemblée adopte la délibération à l'unanimité,
- Approbation du budget 2024-2025 : l'assemblée adopte la délibération à l'unanimité,
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration :

Quatre sortants démissionnaires : Mme Marylène François, Ms Julien Pomarès et Benoit Henry.



Trois candidats se sont fait connaître : Mmes Virginie Voicel et Clotilde Picard et M Guy Laurin.

Il est procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration : sont élus à l'unanimité : Mmes Virginie Voicel et Clotilde Picard et M Guy Laurin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale, signée par le Président et la secrétaire.

A Saint Marcel, le 30 juillet 2024

Le Président

Le secrétaire

Guy Laurin